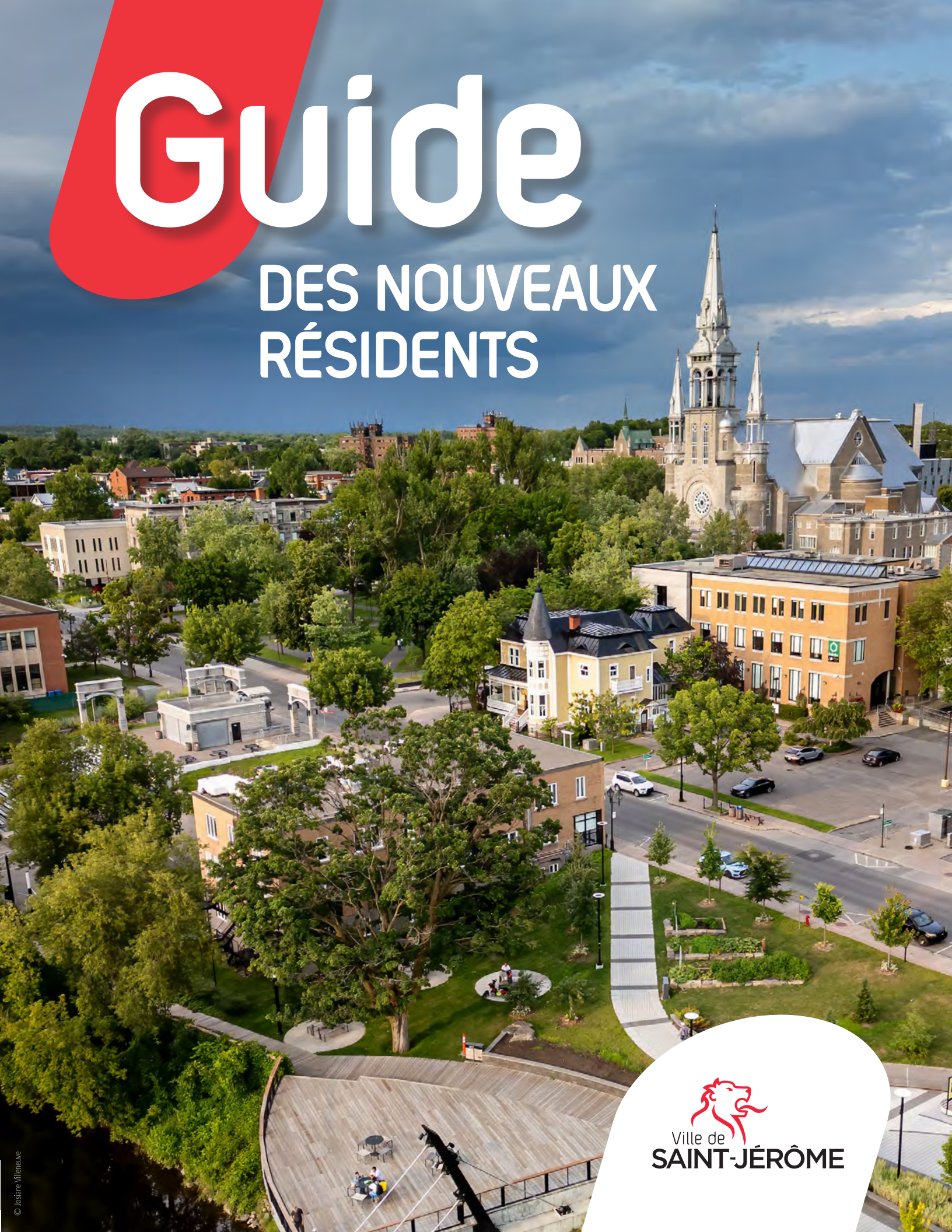
Guide

DES NOUVEAUX RÉSIDENTS



© Josiane Villeneuve

Ville de SAINT-JÉRÔME



© Isabelle Lt Heureux Leblanc

Bienvenue à Saint-Jérôme. Bienvenue chez vous.

Saint-Jérôme, c'est une ville qui se raconte à travers ses gens. Des gens de partout, avec des histoires différentes, des cultures différentes, qui ont choisi le même endroit pour construire leur vie. Et chaque nouvelle personne qui arrive ajoute un chapitre à cette histoire commune.

Notre ville change et grandit avec vous. De Bellefeuille à Saint-Antoine, de Lafontaine à Sainte-Marcelle, de Saint-Pierre au centre-ville, chaque quartier écrit sa propre page. Mais ensemble, on raconte la même chose : une ville vivante, diverse, en mouvement.

J'espère vous croiser un jour à la bibliothèque, lors de votre premier emprunt. Au lac Jérôme, sur l'un de nos sentiers ou au marché public un samedi matin. Peut-être que l'on se croisera dans un spectacle ou tout simplement lors d'une marche dans un quartier. Ce sont ces petits moments du quotidien qui font que Saint-Jérôme commence à vous appartenir, une expérience à la fois.

Et quand vous aurez des questions sur comment ça fonctionne ici, la Centrale du citoyen est là. Quand vous aurez des idées pour rendre notre ville encore meilleure, votre conseil municipal vous écoute. Parce que les meilleures histoires s'écrivent à plusieurs.

J'ai hâte de vous croiser.
Bienvenue dans la famille jérômienne.



Rémi Barbeau
Maire de Saint-Jérôme
mairie@vsj.ca

Séances du conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent habituellement à l'hôtel de ville (300, rue Parent) le troisième mardi de chaque mois, à 19 h. Elles sont diffusées en direct et accessibles en différé sur le Web.

vsj.ca/webdiffusion

Causerie-conseil

Avant chaque séance ordinaire, de 17 h 30 à 19 h, au moins un membre du conseil municipal est présent à l'hôtel de ville pour accueillir les citoyens et échanger avec eux dans un cadre informel. Vous êtes les bienvenus!

vsj.ca/assemblee

Rencontres citoyennes

Venez échanger avec les membres du conseil représentant les différents districts municipaux. Ils vous attendent quatre ou cinq fois par année dans des lieux facilement accessibles du centre-ville et des secteurs Saint-Antoine, Bellefeuille et Lafontaine. Consultez le site Web pour connaître l'horaire des rendez-vous.

vsj.ca/rencontres-citoyennes

Consultations publiques

Vous souhaitez donner votre avis sur un projet municipal? La plateforme *Cité de possibilités* vous permet de participer aux consultations publiques et de partager vos idées sur le développement du territoire.

citedepossibilites.ca

Conseil municipal



© Isabelle L'Heureux-Leblanc.

Rémi Barbeau
Maire
mairie@vsj.ca



Eric Monette
Conseiller du district 1
emonette@vsj.ca



Pascal St-Onge
Conseiller du district 2
pastonge@vsj.ca



Jacques Bouchard
Conseiller du district 3
jacquesbouchard@vsj.ca



Joanie Mathieu
Conseillère du district 4
jmathieu@vsj.ca



Jessica Desroches Lauzon
Conseillère du district 5
jdesrocheslauzon@vsj.ca



Isabelle L'Heureux-Leblanc
Conseillère du district 6
ilheureuxleblanc@vsj.ca



Sonia Goulet
Conseillère du district 7
sgoulet@vsj.ca



Marc-Antoine Lachance
Conseiller du district 8
malachance@vsj.ca



Paula Gonzalves
Conseillère du district 9
pgonzalves@vsj.ca



Frédérik Clément
Conseiller du district 10
fclement@vsj.ca



Simon Marcil
Conseiller du district 11
smarcil@vsj.ca



Marie-Claude Poitras
Conseillère du district 12
mpoitras@vsj.ca

Photos : © Réjean Beaulieu

Table des matières

Vivre à Saint-Jérôme
Ville d'histoire et de patrimoine 5
Ville de culture 5
Ville d'affaires 5
Ville de santé et de savoir 5
Ville verte et active 5
Travailler à Saint-Jérôme 5

Communications
Centrale du citoyen 6
Bulletin municipal *La Cité* 6
Recherche par adresse 6
Site Web et médias sociaux 6
Infolettres 6
Service d'alertes 6

Environnement
Subventions environnementales 7
Collectes 7
Info-collectes 7
Écocentre 7

Informations pratiques pour les nouveaux résidents
Règlements municipaux 8
Demandes de permis ou de certificats 8
Requêtes et réclamations 8
Animaux 8
Compte de taxes en ligne 8
Service de police 9
Constats d'infraction 9
Cour municipale 9
Programme d'aide à l'évacuation des personnes à mobilité réduite 9

Camps de jour et cours
Camps de jour 10
Cours culturels et sportifs 10
Carte-loisirs 10

Événements
Les Estivales 11
Vente-débarras 11
Salon de l'emploi 11
Festival Lumière 11
Fête nationale 12
Jérô-fête 12
Journées de la culture 12
Journée portes ouvertes à la caserne 13
Marcher Noël à Saint-Jérôme 13
Marché public 13
Écomarché 13

Sports et plein air
Installations sportives 14
Parcs de planche à roulettes 14
Ski de fond 14
Glissade 14
Patinoires extérieures 14
Patinoire Bleu Blanc Bouge 14
Centre sportif Claude-Beaulieu 15
Aréna régional de la Rivière-du-Nord 15
Parcs et espaces verts 15
Jardin des Arts 15
Parc naturel du Lac-Jérôme 15
Parc canin 16
Parc linéaire Le P'tit Train du Nord 16
Parc régional de la Rivière-du-Nord 16
Piscines et jeux d'eau 16
Piscines intérieures 16

Loisirs, culture et vie communautaire
Amphithéâtre Rolland 17
Place des Festivités 17
Quartier 50+ 17
Organismes reconnus 17
Bibliothèques de Saint-Jérôme 17

Stationnement et déneigement
Stationnement 18
Déneigement 18

Transport collectif
Exo 19
La Navette 19
Alfred 19

Les renseignements contenus dans ce guide sont conformes aux services offerts par la Ville de Saint-Jérôme et aux règlements en vigueur au moment de son impression. Ils ne remplacent d'aucune façon les textes ni les règlements officiels.

Vivre à Saint-Jérôme


© Pierre Martel

Saint-Jérôme est une ville dynamique offrant une qualité de vie enviable. Voici un aperçu de ce qui fait la richesse de votre nouveau milieu de vie.

vsj.ca/vivre-a-saint-jerome

Ville d'histoire et de patrimoine

Saint-Jérôme s'appuie sur un riche patrimoine historique qui constitue un élément central de son identité et de son rayonnement culturel. Capitale régionale des Laurentides, la Ville a joué un rôle important dans la colonisation du nord du Québec.

Ville de culture

La Ville, les organismes et les établissements du territoire proposent une offre culturelle variée tout au long de l'année : événements, spectacles, animations, cours ou activités pour petits et grands. De nombreuses manifestations culturelles, aussi attrayantes que divertissantes, animent la Ville au rythme des saisons.

Ville d'affaires

Grâce à un tissu économique diversifié et à une situation géographique stratégique, Saint-Jérôme constitue un pôle d'attractivité en pleine croissance. Vous avez un projet entrepreneurial? Communiquez avec la Centrale des affaires et notre équipe se fera un plaisir de répondre à vos questions.

vsj.ca/centrale-des-affaires
450 569-6000
affaires@vsj.ca

Ville de santé et de savoir

La population de Saint-Jérôme bénéficie d'un large éventail de services de proximité : hôpital régional et établissements de soins de santé, établissements d'enseignement universitaire, collégial et professionnel, services de garde et services sociaux, qu'ils soient publics ou privés.

Grâce aux partenaires institutionnels présents sur le territoire, la population bénéficie d'un environnement favorisant les saines habitudes de vie et le développement des compétences, de la petite enfance à l'âge adulte.

Ville verte et active

Avec ses installations sportives, ses parcs, ses espaces verts, son réseau de sentiers et ses pistes cyclables, Saint-Jérôme a tout pour favoriser un mode de vie actif, en hiver comme en été.

Travailler à Saint-Jérôme

La Ville de Saint-Jérôme propose des emplois dans tous les secteurs d'activité et de divers types (temporaires, permanents, saisonniers, etc.). Vous aimeriez joindre l'équipe? Consultez la liste des postes offerts et postulez en ligne.

vsj.ca/emplois

Communications

Centrale du citoyen

La Centrale du citoyen est le guichet unique pour obtenir de l'information ou effectuer certaines démarches : paiement du compte de taxes, demande de permis (sur rendez-vous), inscription à la collecte des branches, achat d'une vignette de stationnement, signalement d'un problème ou dépôt d'une plainte.

Horaire habituel

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

- **10, rue Saint-Joseph, bureau 103**
- **vsj.ca/nous-joindre**
- **450 569-5000**

Psitt! ***Une urgence concernant l'aqueduc ou la chaussée? Appelez en tout temps et faites le 1.***

Bulletin municipal *La Cité*

Quatre fois par année (mars, juin, septembre et décembre), le bulletin municipal *La Cité* est distribué par la poste à toutes les adresses de Saint-Jérôme. Vous y trouverez notamment de l'information sur les projets, des rappels saisonniers, des conseils de prévention, la programmation des bibliothèques ainsi que des nouvelles des organismes et partenaires du territoire.

- **vsj.ca/publications**

Psitt! ***Vous pouvez consulter le bulletin en ligne, où toutes les éditions antérieures sont disponibles!***

Recherche par adresse

Pour trouver toutes les informations associées à votre lieu de résidence, consultez le site Web de la Ville et utilisez la fonction de recherche « par adresse ».

- **vsj.ca > En haut de la page d'accueil**

Site Web et médias sociaux

Pour demeurer à l'affût des nouvelles et des événements municipaux, consultez le site Web de la Ville. Vous pouvez aussi vous abonner à ses comptes Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.

- **vsj.ca**
- **villedesaintjerome**
- **@villedesaintjerome**
- **linkedin.com/company/ville-de-saint-jerome**
- **@VilleDeSaintJerome**

Infolettre

L'infolettre du citoyen est diffusée après chaque séance du conseil. Elle présente principalement les faits saillants de la rencontre. Des envois complémentaires peuvent également être faits au besoin. Vous pouvez aussi vous abonner à l'infolettre des bibliothèques.

- **vsj.ca > Au bas de la page d'accueil**

Service d'alertes

Inscrivez-vous au service d'alertes afin de recevoir rapidement les avis importants concernant votre secteur (coupure d'eau, évacuation, dynamitage, etc.).

- **vsj.ca/alertes**

Environnement



Subventions environnementales

La Ville offre plusieurs aides financières pour encourager des choix plus écologiques au quotidien :

- Couches lavables;
- Produits d'hygiène durables;
- Aménagements pour la faune;
- Barils récupérateurs d'eau de pluie;
- Semences de trèfle et solutions de rechange écologiques au gazon.

Découvrez tous les programmes et faites votre demande en ligne :

vsj.ca/aide-financiere-environnementale

Collectes

La Ville assure, par l'entremise de fournisseurs externes, la collecte des déchets, des matières organiques et recyclables. Les bacs bleus et bruns sont fournis gratuitement sur demande (remplissez le formulaire en ligne). Des collectes de branches (de mai à octobre, sur inscription seulement), de résidus verts, d'encombrants et d'appareils réfrigérants sont aussi offertes.

vsj.ca/collectes

vsj.ca/branches

Info-collectes

Pour ne rien manquer des collectes, téléchargez l'application Info-collectes. Pratique et gratuite, la plateforme Web ou mobile a été conçue pour simplifier la gestion de vos collectes et pour encourager de meilleures habitudes de tri.

vsj.ca/info-collecte

Écocentre

L'écocentre est le bon endroit pour vous départir d'articles dont vous n'avez plus besoin, mais qui pourraient servir à quelqu'un d'autre. Boutique de réemploi, récupération de sièges d'auto, prêt de remorque, déchiquetage de documents confidentiels et récupération des appareils réfrigérants font partie des services offerts à Saint-Jérôme.

mrcrdn.qc.ca/ecocentres-mrcrdn

450 569-0451

220, boulevard Maisonneuve

Psitt! *Pelouse écologique - La Ville n'emploie pas de pesticides sur ses terrains. Elle laisse aussi diverses espèces végétales pousser pour favoriser la biodiversité et le bien-être des pollinisateurs. Cette pratique permet également de limiter les arrosages aux seules zones d'intérêt ornemental.*



Informations pratiques pour les nouveaux résidents

Règlements municipaux

« Ai-je besoin d'un permis pour installer une piscine ou abattre un arbre malade? Quand ai-je le droit d'arroser ma pelouse? Quelles sont les normes pour installer une remise sur mon terrain? » Pour connaître les réponses à ces questions et à plusieurs autres, consultez le site Web.

vsj.ca/reglements-municipaux

Demandes de permis ou de certificats

Après avoir vérifié si un permis est requis pour réaliser vos travaux, vous pouvez, le cas échéant, faire votre demande en ligne.

vsj.ca/demande-de-permis-en-ligne

Psitt! ***Une infraction à la réglementation d'urbanisme est passible d'une amende minimale de 300 $, plus les frais.***

Requêtes et réclamations

Requêtes : Pour signaler un problème à la Ville ou demander une intervention (ex.: lampadaire brûlé, pelouse endommagée lors du déneigement, etc.), vous devez faire une requête en ligne, en personne ou par téléphone, via la Centrale du citoyen.

vsj.ca/requete

Réclamations : Vous pensez que la Ville est responsable d'un dommage corporel (ex. : blessure à la suite d'une chute sur un trottoir) ou matériel (ex. : vélo, voiture, clôture ou autre bien endommagé) que vous avez subi? Vérifiez si votre situation s'applique à une démarche de réclamation et remplissez le formulaire en ligne.

vsj.ca/reclamations

Animaux

Les règlements de la Ville limitent à six le nombre d'animaux domestiques par résidence (maximum de 2 chiens et 4 chats). L'enregistrement annuel et le port de la médaille pour chien sont obligatoires dès que l'animal atteint l'âge de 3 mois. La médaille est valide du 1er janvier au 31 décembre et elle est gratuite pour les personnes de 65 ans et plus. Il est possible de se la procurer en ligne.

vsj.ca/animaux

Compte de taxes en ligne

Inscrivez votre propriété sur la plateforme *Voilà* pour recevoir un courriel aussitôt que le document est disponible. En plus de gagner du temps, vous pourrez consulter le solde de votre compte en temps réel, planifier vos prochains versements, et même effectuer la gestion de vos permis municipaux en ligne. Sans oublier que vous contribuerez à réduire l'utilisation de papier.

vsj.ca/taxes





Service de police

Vous pouvez effectuer plusieurs démarches en ligne auprès du Service de police, par exemple pour demander la vérification d'antécédents judiciaires ou l'accès à un document.

Vous pouvez aussi remplir un rapport de police en ligne pour déclarer un vol ou un méfait de moins de 5000 $ survenu à l'extérieur d'un bâtiment et pour lequel il n'y avait aucun suspect ni témoin. Ce rapport a la même valeur que celui rédigé par un policier. Les informations transmises demeurent confidentielles et sont utilisées uniquement à des fins policières.

Demandes

vsj.ca/police/demandes-en-ligne

Rapport de police

externe.vsj.ca/police/evenementcitoyenenligne

Constats d'infraction

Vous avez reçu un constat d'infraction? Vous pouvez l'acquitter en ligne (des frais peuvent s'appliquer) avec une carte de crédit ou en personne à la cour municipale.

vsj.ca/cour-municipale

Cour municipale

Horaire habituel

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h

450 432-0585

280, rue Labelle

Programme d'aide à l'évacuation des personnes à mobilité réduite

Vous vivez avec une limitation physique? Adhérez à ce programme afin que les services d'urgence soient informés de vos besoins particuliers. L'information recueillie est tenue confidentielle.

vsj.ca/programme-daide

450 436-3558

J'ai reçu l'avis de coupure d'eau. Et vous?

Inscrivez-vous au service d'alertes

» vsj.ca/alertes



Camps de jour et cours

Camps de jour

De juin à août, les camps de jour accueillent des centaines d'enfants chaque semaine. Pour accompagner ces jeunes âgés de 5 à 12 ans, près de 100 employés saisonniers sont embauchés.

vsj.ca/camps-de-jour

Psitt! *Quelques dates à retenir*

Février : *Période de recrutement pour les postes saisonniers.*

Début mars : *Inscription aux camps de jour (en ligne seulement, places limitées).*

Début avril : *Inscription au service de garde (en ligne seulement, places limitées).*

Juin à août : *Camps de jour (huit semaines, sur plusieurs sites).*

Cours culturels et sportifs

Une grande variété de cours culturels (vitrail, danse, arts de la scène, etc.) et sportifs (natation, Pilates, cardio, etc.) sont offerts aux enfants et aux adultes. Consultez le site Web pour connaître la programmation et les dates d'inscription.

vsj.ca/cours

Carte-loisirs

Pour les inscriptions aux camps de jour, ainsi qu'aux activités et cours offerts par la Ville ou ses partenaires, vous devez d'abord demander une carte-loisirs, puis créer votre compte sur la plateforme *Amilia*. Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire en ligne. Vous devrez joindre une preuve de résidence à votre demande.

vsj.ca/inscriptions



© Robert Lapointe

Événements

Les Estivales

De juin à août

Chaque été, les Estivales proposent une programmation variée d'activités gratuites pour tous les âges. Spectacles musicaux, événements culturels, activités sportives, cinéma en plein air et animations familiales se tiennent dans plusieurs lieux, notamment dans les parcs, à la place des Festivités, au jardin des Arts et à l'amphithéâtre Rolland.

vsj.ca/ete

Vente-débarras

En mai et en septembre

Les ventes-débarras sont autorisées sur tout le territoire, deux fois par année, soit les fins de semaine de la Journée nationale des Patriotes et de la fête du Travail. La Ville permet aux citoyens d'inscrire leur vente-débarras sur une carte.

vsj.ca/ventes-debarras

Salon de l'emploi

Printemps

Le Salon de l'emploi est un événement annuel qui met en relation les employeurs avec les chercheurs d'emploi.

vsj.ca/salon-emploi

Festival Lumière

Mi-juillet

Présenté par la Ville et le Théâtre Gilles-Vigneault, le Festival Lumière se distingue par sa programmation culturelle riche et éclatée.

Pendant quelques jours, l'événement vous propose des performances artistiques, des spectacles (gratuits et payants), des animations de rue et des installations lumineuses. Ces activités invitent à découvrir des artistes connus ou émergents.

vsj.ca/festival-lumiere



© Francis Lecompte



© Antoine Meunier

Fête nationale

23 et 24 juin

Chaque année, la Ville de Saint-Jérôme souligne la fête nationale du Québec avec une programmation offerte gratuitement à la population.

Les activités se déroulent généralement sur deux jours, dans différents lieux de la ville, avec une soirée de spectacles et d'animations, suivie d'une journée consacrée aux familles avec jeux et activités culturelles.

vsj.ca/fete-nationale

Jérô-fête

Mi-septembre

Présentée dans le cadre de la Semaine de la municipalité, la Jérô-fête est une journée familiale proposant des activités ludiques pour découvrir les services municipaux.

vsj.ca/jero-fete

Journées de la culture

Fin septembre

Les Journées de la culture fournissent l'occasion d'offrir des activités gratuites pour promouvoir l'art et la culture.

vsj.ca/journees-culture



© Robert Lapointe


© André Bernier

Journée portes ouvertes à la caserne

Mi-octobre, une année sur deux

La caserne vous ouvre ses portes pour une journée familiale brûlante d'activités. Venez découvrir le milieu de vie et de travail des pompiers et des inspecteurs, échanger avec eux et en apprendre davantage sur leur quotidien. Jeux, animations et découvertes sont au menu... beau temps, mauvais temps!

Marcher Noël à Saint-Jérôme

Début décembre

L'événement annuel Marcher Noël à Saint-Jérôme rassemble des centaines d'exposants dans plusieurs salles d'exposition situées à proximité de la place des Festivités. L'événement se tient sur trois jours, du vendredi soir au dimanche.

vsj.ca/marcher-noel

Marché public

D'avril à novembre

Situé en plein cœur du centre-ville, le marché public est l'endroit idéal pour faire le plein de produits locaux frais et variés.

Producteurs maraîchers et artisans culinaires s'y installent au fil de la saison, selon la disponibilité des produits, pour vous faire découvrir le meilleur du terroir. N'oubliez pas vos sacs d'emplettes.

Horaire habituel

Du 15 avril au 15 novembre

Le mardi, le vendredi et le samedi

Généralement entre 8 h et 17 h

vsj.ca/marche-public

Écomarché

Fin août

L'Écomarché rassemble citoyens, artisans et organisations autour de la consommation responsable. Présenté au marché public, cet événement met en valeur des produits locaux, durables et écoresponsables, tout en faisant découvrir des initiatives liées à l'environnement et au développement durable.

vsj.ca/ecomarche

Sports et plein air



Installations sportives

Terrains de baseball, de basketball, de football, de pétanque, de pickleball, de soccer, de tennis ou de volleyball, aires de jeux, glissades et parcs de planche à roulettes : plusieurs plateaux sportifs permettent à la population de se dégourdir dans un milieu de vie sain et sécuritaire.

vsj.ca/installations-sportives

Les incontournables

Parcs de planche à roulettes

Sur son territoire, Saint-Jérôme compte quatre parcs de planche à roulettes. Celui du parc Multisports, situé à côté du centre sportif Claude-Beaulieu, est d'envergure régionale.

vsj.ca/parc-de-planche-a-roulettes

Ski de fond

Plusieurs kilomètres de sentiers de ski de fond sont tracés à Saint-Jérôme. Les sentiers sont généralement accessibles pour le style classique et le pas de patin. Les skieurs débutants et avancés y trouveront leur compte à coup sûr!

vsj.ca/ski-de-fond



© Andre Pichet

Glissade

Les parcs de la Côte-Parent et des Hauteurs permettent aux petits et aux grands de s'amuser durant l'hiver. Des frais sont exigés pour le remonte-pente et la location des tubes au parc de la Côte-Parent. La glissade libre au parc des Hauteurs est, quant à elle, gratuite. Vérifiez l'état des pentes avant de vous rendre sur place.

vsj.ca/glissade

Patinoires extérieures

En hiver, plusieurs patinoires et un anneau de glace extérieurs sont accessibles gratuitement dans les parcs de quartier. Les conditions de la glace et les heures d'ouverture varient selon la météo. Il est possible d'en consulter l'état en ligne avant de s'y rendre.

vsj.ca/patinoires

Patinoire Bleu Blanc Bouge

L'infrastructure multisports, avec son imposant toit permanent, est accessible toute l'année. Grâce à la dalle réfrigérée, les adeptes des sports de glace peuvent y pratiquer leurs activités favorites plus longtemps.

En semaine, les plages horaires de jour sont principalement réservées aux activités organisées pour les jeunes de 17 ans et moins. Les soirs et les fins de semaine, des plages horaires sont ouvertes à la population. Pendant les heures d'ouverture du pavillon, vous avez accès aux vestiaires, aux toilettes et à un comptoir de prêt. Du matériel sportif peut y être emprunté gratuitement, sous réserve de disponibilité.

vsj.ca/bleu-blanc-bouge

450 432-4225


© Robert Lapointe

Centre sportif Claude-Beaulieu

Le centre sportif Claude-Beaulieu abrite, entre autres, un terrain de soccer synthétique et une palestre de gymnastique.

Des plages horaires y sont réservées pour la pratique libre d'activités diverses et vous pouvez emprunter du matériel sur place.

L'accès au Wi-Fi y est gratuit et un espace de repos, des toilettes ainsi qu'une salle d'allaitement sont disponibles pour les visiteurs lorsque le centre est ouvert.

Horaire habituel

Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h
Le samedi et le dimanche, de 8 h à 20 h

vsj.ca/centre-sportif

450 432-0600

Aréna régional de la Rivière-du-Nord

Ce complexe sportif écoresponsable comprend deux glaces aux dimensions de la LNH, dont l'une est ouverte à l'année.

Vous y trouverez aussi une boutique du pro, une aire de restauration et une salle d'entraînement. Consultez le site Web de l'aréna pour connaître l'horaire des activités.

arenardn.ca

450 327-6435

750, rue Filion



©André Bernier

Parcs et espaces verts

Le territoire compte plus de 100 parcs, dont une dizaine de parcs naturels. Pour en savoir plus sur les installations disponibles dans les parcs de quartier, consultez la carte interactive.

vsj.ca/carte-interactive

Les incontournables

Jardin des Arts

Aménagé au cœur du centre-ville, ce parc riverain met en valeur la rivière du Nord et le caractère naturel de Saint-Jérôme.

On y trouve notamment des panneaux d'exposition extérieurs, des belvédères offrant une vue sur la rivière ainsi que des espaces de détente et de contemplation. Durant l'été, plusieurs activités et animations y sont présentées dans le cadre de la programmation des Estivales.

Parc naturel du Lac-Jérôme

Le parc naturel du Lac-Jérôme est le plus grand parc du territoire. Il inclut le lac Jérôme en entier et plus de 6 km de sentiers.

L'accès est gratuit et l'endroit est idéal pour les activités comme la marche, la course à pied, la raquette, le ski de fond (pistes tracées), le vélo ou le vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*). Les chiens y sont acceptés, mais ils doivent être tenus en laisse.

Les véhicules motorisés, les feux en plein air et le camping sont prohibés dans le parc. La baignade y est également interdite, à la fois pour les humains et les animaux domestiques.



Parc canin

Le parc canin accueille les chiens et leur propriétaire dans une aire d'exercice. Respectez les règlements affichés sur place pour assurer la sécurité des gens et des animaux.

Horaire habituel

Tous les jours, de 9 h à 22 h

425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est

Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

Aménagée sur une ancienne voie ferrée, la piste multifonctionnelle de 234 km relie Bois-des-Filion à Mont-Laurier, en passant bien sûr par Saint-Jérôme, où se trouve le km 0 (à l'entrée de la place de la Gare). En toute saison, vous pouvez y pratiquer gratuitement plusieurs activités, dont le vélo, la marche, la course à pied, le ski de fond ou de belles sorties en patin à roues alignées.

ptittraindunord.com

450 745-0185

Parc régional de la Rivière-du-Nord

Situé au cœur de Saint-Jérôme, le parc régional de la Rivière-du-Nord offre une expérience de plein air unique : chalet d'accueil, sentiers de randonnée, points de vue sur la rivière et les chutes, vestiges de l'ancienne pulperie et aires de pique-nique. Plusieurs activités peuvent y être pratiquées, dont la marche, la course, le ski de fond et la raquette. L'accès est gratuit pour les résidents de Saint-Jérôme sur présentation d'une preuve de résidence.

parcrivieredunord.ca

450 431-1676

750, chemin de la Rivière-du-Nord

Piscines et jeux d'eau

Pour vous rafraîchir l'été, vous avez accès gratuitement à deux piscines extérieures (au parc De La Durantaye et au parc Jean-Baptiste-Rolland), ainsi qu'à cinq parcs de jeux d'eau. Les piscines sont ouvertes de la mi-juin à la mi-août, en fonction des conditions météorologiques. Durant cette période, elles sont accessibles tous les jours, même durant les jours fériés. Cela dit, elles sont fermées les jours de pluie. Vérifiez l'horaire et l'état des piscines et des jeux d'eau en ligne avant de vous rendre sur place.

vsj.ca/piscines-et-jeux-deau

Piscines intérieures

Il est possible de profiter des périodes de bains libres et des activités aquatiques proposées par Les centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN), un fidèle partenaire de la Ville pour l'offre de cours et d'activités sportives.

caprdn.ca/cours/bains-libres

Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier

École polyvalente Saint-Jérôme
535, rue Filion

École secondaire Cap-Jeunesse
600, 36e Avenue



Loisirs, culture et vie communautaire

Amphithéâtre Rolland

Pendant l'été, l'amphithéâtre Rolland, présente des spectacles en plein air.

360, place du Curé-Labelle

Place des Festivités

La place des Festivités accueille des concerts gratuits en plein air l'été ainsi que des activités sportives et culturelles variées.

Angle des rues de la Gare et Godmer

Quartier 50+

Vous avez 50 ans et plus? Vous pouvez vous inscrire au Quartier 50+, un centre récréatif municipal où vous avez accès à une programmation annuelle complète de cours et d'activités. Vous y trouverez notamment une salle de billard, un gymnase, onze terrains de pétanque intérieurs, cinq surfaces de jeu de palets américain (*shuffleboard*), une salle de spectacle, des salles de cours, une salle d'informatique, une aire de restauration ainsi que plusieurs salles multifonctionnelles.

La carte de membre est requise pour participer aux activités. Vous pouvez en faire la demande en ligne ou en personne. Elle est gratuite pour les personnes de 50 ans et plus, ainsi que pour leur conjointe ou conjoint de moins de 50 ans habitant à la même adresse, sur présentation d'une preuve de résidence.

vsj.ca/quartier-50

450 432-0550

Organismes reconnus

Saint-Jérôme peut compter sur plusieurs organismes qui contribuent à la qualité de vie des personnes de tous âges. Consultez le répertoire!

vsj.ca/repertoire-des-organismes-reconnus

Bibliothèques de Saint-Jérôme

Les trois bibliothèques de Saint-Jérôme mettent à votre disposition une vaste collection de livres, de CD, de DVD, de revues, de journaux et d'instruments de musique. Vous avez aussi accès à des outils et à des documents numériques, comme des livres, des magazines, des jeux vidéo, de la musique et des cours en ligne. Plusieurs activités gratuites sont également offertes dans les différentes bibliothèques. L'abonnement est gratuit pour tous les résidents de Saint-Jérôme.

biblio.vsj.ca

Bibliothèque Charles-E.-Garneau

Horaire habituel
Le dimanche et le lundi : fermé
Le mardi et le mercredi, de 10 h à 17 h
Le jeudi et le vendredi, de 13 h à 20 h
Le samedi, de 10 h à 16 h

500, boulevard des Laurentides

450 431-1388

Bibliothèque du Frère-Marie-Victorin

Horaire habituel
Le dimanche, de 12 h à 16 h
Le lundi : fermé
Du mardi au vendredi, de 12 h à 20 h
Le samedi, de 9 h à 17 h

450, boulevard de La Salette

450 432-1226

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

Horaire habituel
Le dimanche, de 12 h à 16 h
Du lundi au vendredi, de 12 h à 20 h
Le samedi, de 9 h à 17 h

101, place du Curé-Labelle

450 432-0569

Stationnement et déneigement


© David Desmarais

Stationnement au centre-ville

Le centre-ville de Saint-Jérôme est divisé en trois zones de stationnement tarifé : rouge, jaune et bleue. Le paiement du temps de stationnement peut s'effectuer sur l'une des bornes interactives ou à l'aide de l'application Blinkay. La tarification étant associée à une plaque d'immatriculation plutôt qu'à un espace précis, il est possible de déplacer un véhicule dans une même zone sans repayer.

Période tarifée

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Stationnement gratuit

- **Toutes les zones :**
  - Les jours fériés;
  - Les 30 premières minutes par véhicule enregistré;
  - Pour les véhicules avec une vignette de stationnement pour personnes handicapées;
  - Pour les véhicules munis d'une plaque pour anciens combattants.
- **Zones jaune et bleue :**
  - Pour les véhicules électriques et hybrides branchables.

En période hivernale

Du 15 novembre au 1er avril, il est possible de stationner dans les rues certaines nuits lorsque les conditions météorologiques et les besoins opérationnels le permettent. Chaque jour à 17 h, la Ville publie sur son site Web une carte interactive indiquant les rues où le stationnement est permis ou interdit pour la nuit à venir. Attention : la signalisation sur place demeure prioritaire.

vsj.ca/stationnement-hivernal

Dans les secteurs des feux orange

Dans certains secteurs de Saint-Jérôme, des feux clignotants annoncent en temps réel les interdictions temporaires de stationnement, par exemple pour les opérations de déneigement ou le balayage des rues. Portez attention : si les feux clignotent, le stationnement est interdit du côté de la rue où ils sont allumés.

vsj.ca/stationnement/feux-orange

Déneigement

Chaque hiver, la Ville entretient plus de 400 km de rues et 130 km de trottoirs. Les équipes assurent notamment l'épandage d'abrasifs, le déblaiement et l'enlèvement de la neige, en priorisant le centre-ville, les grandes artères, les écoles et les circuits d'autobus. Pour faciliter les opérations :

- Les jours de collecte, placez vos bacs sur votre terrain;
- Gardez les bornes d'incendie dégagées;
- Ne poussez jamais la neige qui est tombée sur votre terrain dans la rue, sur le trottoir ou dans la cour de la résidence voisine.

vsj.ca/deneigement



© Gemini

Transport collectif

Exo

Les lignes d'autobus locales permettent de se déplacer facilement à l'intérieur du territoire et vers les principales destinations aux alentours. Les lignes express et le train de banlieue permettent de leur côté des allers-retours sans souci entre Saint-Jérôme et Laval ou Montréal.

Pour planifier votre trajet, rendez-vous sur le site Web d'Exo ou à la gare intermodale Saint-Jérôme.

- **exo.quebec/fr/planifier-trajet**
- **450 436-1711**
- **Gare Saint-Jérôme**
  280, rue Latour

Gratuité pour les 65 ans et plus et les usagers du transport adapté

Pour profiter du transport gratuit, les personnes admissibles doivent se présenter à la gare Saint-Jérôme avec une preuve de résidence et leur carte OPUS, qu'elles peuvent acheter sur place si elles ne l'ont pas déjà. Le titre « Bus » y sera chargé gratuitement.

- **vsj.ca/autobus-train**

La Navette

Du lundi au vendredi, de la fin août à la fin décembre et de la fin janvier à la fin mai, l'autobus *La Navette* offre un circuit en boucle gratuit à partir de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord. Le premier arrêt a lieu au cégep de Saint-Jérôme et le second au campus de l'Université du Québec en Outaouais.

- **vsj.ca/lanavette**

Alfred

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui ne sont pas inscrites au transport adapté peuvent bénéficier d'un service de transport par taxi à l'intérieur de Saint-Jérôme, de leur domicile à un lieu public de services. Chaque déplacement coûte 1 $.

Horaire habituel

Le vendredi, de 6 h 30 à 22 h 30, sur réservation

- **vsj.ca/alfred**
- **Première inscription :**
  450 436-1512, poste 3272
- **Réservation de transport :**
  579 275-0301



© André Bernier



© 32 Degrés

Ville de SAINT-JÉRÔME

Pour nous joindre :

vsj.ca

Centrale du citoyen
450 569-5000

10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Abonnez-vous
à notre infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :